

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Par la formalisation de conventions, dans une logique de réciprocité, et en correspondance avec les rapports internationaux de la France, les collectivités territoriales françaises s'engagent avec des collectivités territoriales étrangères dans des programmes de coopération décentralisée pouvant prendre des formes diverses : aide au développement, appui institutionnel, gestion commune de biens et de services, coopération transfrontalière ou coopération interrégionale...

La coopération décentralisée œuvre ainsi pour la mise en commun de bonnes pratiques de gestion et de gouvernance mais aussi pour les échanges humains, culturels, économiques, éducatifs ou encore scientifiques. Depuis plus de 20 ans, la Ville de Mantes-la-Jolie inscrit son programme de coopération décentralisée avec des collectivités territoriales des pays d'origine des habitants du Mantois notamment avec le Maroc et avec le Sénégal. Pour son programme de coopération, la Ville de Mantes-la-Jolie est appuyée par un opérateur, l'association pour le Développement des Echanges entre le France, le Maroc et le Sénégal (

[ADEFRAMS](http://www.adefram.org/)(<http://www.adefram.org/>)

), pour la mise en œuvre de l'ensemble des programmes d'action. Egalement la Ville de Mantes-la-Jolie bénéficie du soutien technique et financier du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères au travers notamment d'appels à projets et de fonds de soutien conjoint, et du Conseil Départemental des Yvelines et son

[GIP YCID](https://www.yvelines.fr/solidarite/cooperation-internationale/)(<https://www.yvelines.fr/solidarite/cooperation-internationale/>)

dont la ville est membre fondateur.

AU MAROC

Avec des premiers contacts initiés à la fin des années 90 dans différentes thématiques (voirie espaces verts, culture et artisanat, développement économique.), les deux collectivités renforcent leur action depuis 2014 dans le secteur du développement social pour la structuration de la politique sociale de la Ville de Rabat et donner une visibilité de l'action de proximité de la ville de Rabat sur les arrondissements de Yacoub El Mansour (YEM) et de Youssoufia.

Un premier projet a permis un appui technique aux services de la Ville de Rabat pour la création d'un service social municipal structuré, élément de réponse de proximité aux besoins de ses habitants, et à renforcer les capacités des acteurs du secteur social.

Ce projet a nécessité :

- L'accompagnement des services sociaux de la municipalité de Rabat dans le secteur des Ressources Humaines de la Ville pour optimiser leur capacité d'organisation et de professionnalisation des moyens humains et structurels,
- La mise en œuvre d'un plan de formation sectorielle et méthodologique des agents,
- L'accompagnement au changement et l'optimisation des ressources,
- Le transfert opérationnel de compétences engagé en 2018 par des cadres de Mantes-la-Jolie.



Dans la continuité, et afin de permettre aux deux arrondissements pilotes, Yacoub El Mansour (YEM) et Youssoufia, de mieux déployer leurs actions de proximité et ainsi de mettre à profit les formations suivies, la Ville de Mantes-la-Jolie a renouvelé son engagement auprès de la Municipalité de Rabat pour le projet d'« *Accompagnement à la structuration d'un dispositif social de proximité porteur d'un programme territorial d'action sociale* ». Outre une meilleure organisation des centres sociaux et davantage de coordination des travailleurs sociaux du territoire, cette structuration permettra aux deux arrondissements de définir des grands axes constitutifs d'un programme de développement social. Ils pourront ainsi porter des actions transversales en synergie avec la Commune de Rabat, notamment l'aide à la parentalité, la prise en charge d'enfants en situation de rue ou encore l'information et la sensibilisation des femmes à leurs droits.

Les contacts développés dans la Capitale du Royaume du Maroc ont conduit la Ville de Mantes-la-Jolie à s'imposer comme acteur majeur de la Coopération.

Particulièrement soucieux du développement de leur politique sociale le Conseil Préfectoral de Rabat a sollicité en 2016 les compétences et l'expertise de la Ville de Mantes- la Jolie pour l'accompagner et l'appuyer dans la création d'un complexe social - AL MAJID



Depuis 2019, dans la continuité de ce programme et pour répondre à l'appel Panafricain de sa Majesté le Roi du Maroc « *Plus d'enfants en situation de rue* », le Conseil de la Préfecture de Rabat a sollicité une nouvelle fois la Ville de Mantes-la-Jolie pour poursuivre son accompagnement dans le projet de « *Formation et d'encadrement du personnel des Centres Mohammedia pour la Protection Sociale et du Centre Social Al Amal chargés de l'accueil et de l'orientation des enfants et des jeunes en situation de rue* ». Ce projet vise à former des travailleurs sociaux des centres pour la mise en œuvre d'une prise en charge systémique d'enfants en situation de rue et renforcer les capacités en termes des ressources humaines du Centre de l'Association Mohammedia pour la Protection Sociale et du Centre Social Al Amal.

Le programme de coopération entre la Ville de Mantes-la-Jolie et le Conseil de la Préfecture de Rabat est précurseur du projet de coopération tri - partite entre la France, le Maroc et le Sénégal.



Parallèlement aux actions de coopération décentralisée, la Ville de Mantes-la-Jolie a établi des liens avec l'Université de Rabat devenue Université Mohamed V de Rabat pour établir une passerelle avec les établissements d'enseignement supérieur mantais et notamment l'IUT.

Ce partenariat favorise notamment les échanges entre les professeurs pour la mise en place d'enseignements communs en matière de licences professionnelles en alternance, la possibilité de double diplomation, pour les étudiants marocains et français, la co-organisation de colloques internationaux portant sur le développement durable.

En 2019, à l'occasion du 7^{ème} congrès International organisé par l'EST de Salé, en présence de professeurs de l'IUT de Mantes-en Yvelines, un plan d'action dans les domaines de la formation et de la recherche a été identifié pour le rapprochement universitaire.

Pour le volet formation, les actions identifiées visent :

- des projets de fin d'études communs dans le secteur des énergies durables,
- des échanges d'enseignants entre les établissements sur le module « Motorisation électrique »,
- et une collaboration sur la Licence Professionnelle Véhicules Electriques et Nouvelles Mobilités (LPVENM) de l'IUT afin de la déployer à l'EST.

Dans le domaine de la recherche, deux thématiques ont été identifiées pour une futur Collaboration :

- Modélisation et simulation de phénomènes physiques
- Systèmes embarqués – Véhicule autonome et connecté – Drones

Ces actions permettront d'envisager deux propositions de co-tutelle de thèse sur les véhicules connectés, et sur la modélisation, l'expérimentation et le développement de nouveaux matériaux composites.

AU SÉNÉGAL

Les Départements de Matam et de Kanel

Initié avec la construction de la première Case de Tous Petits de Kanel en 2002, le programme de coopération avec la Région de Matam puis avec les Département de Matam et de Kanel porte principalement sur l'Education et s'est ouvert depuis 2016 au développement économique.

L'éducation : axe prioritaire de coopération

Le mobilier scolaire

Entre 2007 et 2010, la Ville de Mantes-la-Jolie s'est engagée dans un programme pour l'éducation avec l'équipement en mobilier scolaire d'écoles sénégalaises, fabriqué localement par un artisan d'Ourossogui.

Ce sont :

- 6 écoles élémentaires qui ont été équipées en tables bancs,
- 5 écoles maternelles et 1 Case des Tous Petits qui ont été équipées en tables chaises.



Les Tableaux Numériques Interactifs – TNI

Depuis 2011, le choix a été fait de poursuivre la coopération dans le domaine de l'Education avec l'introduction et le développement des technologies de l'information et de la communication dans les écoles de la région de Matam. L'équipement des écoles et la formation des enseignants à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) doit participer à une éducation de qualité et des écoles ouvertes sur le Monde.

Entre 2011 et 2020 se sont :

- 24 écoles qui ont été équipées à raison de 2 kits TNI par école,
- 48 enseignants des écoles bénéficiaires volontaires formés en TNI et aux apprentissages numériques, avec l'identification d'enseignants référents pour la formation de leurs pairs,
- Formation de techniciens et d'Inspecteurs de l'Inspection Académique,
- 1 association d'Enseignants de Matam créée, l'APENT - l'Association pour la Promotion de l'Education Numérique, outils pour la pérennisation du projet TNI



Formés et autonomes dans l'utilisation des outils, les enseignants des Départements de Matam et de Kanel sont précurseurs sur les autres régions pour des enseignements de qualité.

Ce programme se traduit par :

- › L'augmentation de l'assiduité et de l'investissement des enfants dans les apprentissages,
- › L'augmentation du taux de réussite aux examens de fin de cycle des élèves des classes bénéficiaires du programme,
- › La sollicitation de l'Ambassade de France au Sénégal pour l'appui des enseignants référents à la formation des équipes pédagogiques des écoles à programme français.

Le Développement économique pour l'attractivité des Territoires

Le développement économique est un enjeu majeur pour l'attractivité et l'essor des Départements de Matam et Kanel. Depuis 2016, la Ville de Mantes-la-Jolie et ses partenaires, les Départements de Matam et de Kanel travaillent au développement d'un programme pour le Développement Economique.

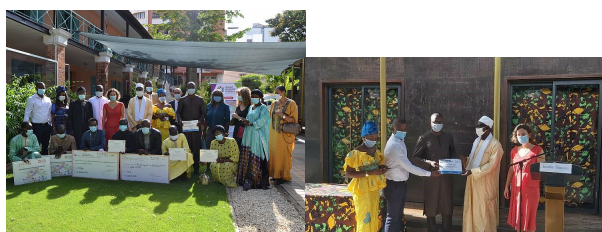
Cet axe de travail vise à favoriser l'insertion professionnelle de la population sur les Territoires départementaux et à participer à la création de valeur et d'emplois avec une évolution croissante des capacités et des compétences.

La mise en œuvre de 2 programmes a conduit à :

- › *L'identification et la valorisation des potentiels de développement économique et d'investissement des Départements de Matam et de Kanel avec la création d'un cadre de concertation des acteurs économiques des territoires formés au développement économique local et aux partenariats publics privés et l'identification de deux projets de développement, la création de la laiterie de Dabia et la transformation de céréales à Ouro sidi.*
- › *La création d'une cellule de développement économique local et d'attractivité des territoires pour chacun des deux départements et la formation et l'accompagnement en création d'entreprise et en business plan de 44 jeunes dont 15 femmes, dans leurs projets d'entrepreneuriat agricole.*

La poursuite du programme pour le développement économique dans une 3^{ème} phase « *L'optimisation des capacités d'intervention des services des bureaux économiques locaux BEL des départements de Matam et de Kanel* » vise à renforcer et développer les capacités organisationnelles, communicationnelles et managériales des BEL et à créer un dispositif d'accès aux financements destinés aux jeunes pour développer l'entrepreneuriat et l'emploi. Les actions engagées ont conduit la Ville et ses partenaires à participer au 5^{ème} forum Jeunesse Sénégal organisé à Ourossogui en 2019 par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Sénégal sur le thème « Production locale et consommation responsable ».

Les BEL ont notamment été mobilisés pour l'accompagnement des porteurs de projets au montage des dossiers présentés au Forum. Plus de 400 projets déposés par de futurs jeunes entrepreneurs dont plus de 200 étaient issus de la région de Matam. Huit projets lauréats ont été retenus et distingués par l'attribution de séjours d'incubation en France, des accompagnements techniques et des prix financiers pour le lancement des projets lauréats. A ce titre, la ville de Mantes-la-Jolie dans la dynamique de son programme microprojets pour le développement économique local a attribué un prix de 2 000 € au projet de ferme pastorale de Matam porté par Amadou Tidiane BA.



Les projets de développement local et la santé

Le programme de Coopération Décentralisée de la Ville de Mantes-la-Jolie avec ses partenaires sénégalais tient sa particularité des liens étroits tissés avec les associations de développement et de ressortissants.

Organisées et structurées, les associations se sont **regroupées en Fédérations** :

> la

FADERMA (<https://faderma.org/>)

: Fédération des Associations de Ressortissants de la Région de Matam, créée en 2009,

> la **FADERTA** : Fédération des Associations de Ressortissants de la Région de Tambacounda, créée en 2010.

Interlocuteurs privilégiés de la Ville, elles ont pour objectif de promouvoir leurs territoires, d'y mener des actions concertées et de sensibiliser les Yvelinois à la solidarité et au développement.

Chaque année, la Ville de Mantes la Jolie apporte son soutien à des associations mantaises par l'attribution de financement et /ou de co-financement de microprojets porteurs de développement et dont le suivi est assuré localement par la Maison des Yvelines.



La mise en œuvre des projets de développement des associations et des programmes pour l'éducation et le développement économique se traduit par la mutualisation et la mobilisation des acteurs de la coopération tant sur le territoire Mantais que sur le territoire de la région de Matam, en réponse aux besoins des populations locales et en concertation avec les élus locaux en charge du développement de la région. Le développement des territoires est associé à l'accès aux soins de la population.

En ce sens et en parallèle des projets de solidarité notamment portés par les associations et la FADERMA (Quinzaine de la santé), la ville de Mantes-la-Jolie aux côtés de ses partenaires sénégalais et de son opérateur de coopération, l'ADEFRAMS, apporte son soutien et favorise la réalisation de **campagnes d'Opérations de la Cataracte**.

Entre **2007 et 2019**, le concours du Ministère de la Santé du Sénégal et la mobilisation des partenaires de la Ville tel que LINXENS a permis l'opération de 1 310 patients atteints de la cataracte cécitante par l'organisation de **9campagnes d'opérations** au CHR d'Ourossogui et aussi à l'Hôpital IPRES de Dakar, au CHR de Ziguinchor et au centre de Gériatrie de Dakar.

GUÉDIAWAYE : UNE NOUVELLE CONVENTION DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Ville de Guédiawaye concentre le plus fort taux d'enfants en danger ou en conflit avec la loi, recensés par l'Action Educative en Milieu Ouvert, après la Commune de Pikine. Ce nouveau partenariat s'inscrit dans la continuité et la pérennité du programme de coopération bilatérale entre la Ville de Mantes-la-Jolie et le Conseil de la Préfecture de Rabat faisant de la capitale marocaine une ville pilote sans enfant en situation de rue, axe d'intervention prioritaire pour les villes africaines depuis le Sommet Africités 2018.

Pour cette nouvelle coopération, la Ville de Mantes-la-Jolie et la Ville de Guédiawaye mutualisent leurs moyens pour le « *renforcement des services sociaux de la ville et de ses partenaires publics et privés pour améliorer l'accueil, la prise en charge, l'orientation et l'insertion scolaire et socio-professionnelle des enfants en situation de rue à Guédiawaye* ». Ce projet préfigure la coopération tripartite entre le Conseil préfectoral de Rabat, la Ville de Guédiawaye, et la Ville de Mantes-la-Jolie dans le domaine social, une volonté officialisée par la signature de conventions en 2020.